

Appel à manifestation d'intérêt : service d'autopartage en boucle

La commune de Chaville lance un appel à manifestation d'intérêt pour le développement d'un service d'autopartage en boucle sur son territoire. La commune souhaite l'installation de 2 stations d'une capacité de 1 véhicule par station. Date de remise des offres : le 9 septembre 2022.

Mis en ligne le 19 juillet 2022



Documents mis à disposition

- > Appel à manifestation d'intérêt pour la mise en œuvre d'un service d'autopartage en boucle sur Chaville
- > Décision du maire DM01_2022_0061 : service d'autopartage en boucle, redevance d'occupation privative du domaine public

Ces 2 documents sont en téléchargement en bas de cette page.

Planning

Tout opérateur qui souhaiterait candidater à l'octroi d'autorisations d'occupation du domaine public est invité à manifester son intérêt par mail à f.binder@ville-chaville.fr **avant le 9 septembre 2022 à 16h.**

À TÉLÉCHARGER



[Appel à manifestation d'intérêt pour la mise en œuvre d'un service d'autopartage en boucle sur Chaville - \(955 Ko\)](#)



[Décision du maire DMO1_2022_0061 : service d'autopartage en boucle, redevance d'occupation privative du domaine public - \(318 Ko\)](#)



[RETOUR À LA LISTE](#)



VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

 01 41 15 40 00

 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

[@ CONTACTEZ-NOUS](#)